

ROLES ET RESPONSABILITES DANS LA GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

QUAND ?	OBJECTIFS ET MOYENS	QUI ?
Amont du chantier	Définir la politique de prévention et de gestion des déchets : <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation • Définition des exigences des différents acteurs : MOe et entreprises • Organisation de la gestion des déchets • Prévision des moyens techniques, humains et financiers 	MOa – Responsable de la gestion des déchets
	Réaliser un audit déchet : <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de la nature et des quantités de déchets générés (si nécessaire, échantillonnages, analyses physico-chimiques) • Estimation de l'impact financier pour l'intégrer dans le coût global de l'opération 	Demande : MOa Réalisation : MOa ou organisme désigné par MOa
	Rédiger les pièces de marché : <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la politique du MOa • Précision des critères de choix du MOe et des entreprises • Intégration des demandes spécifiques (rédaction de SOSED ou SOGED, mise en place d'un lot « déchets », performance de tri, formation des personnes intervenant sur le chantier, hiérarchisation des modes de traitement, moyens de contrôle et traçabilité, etc.) 	MOa avec éventuellement un appui technique et réglementaire de l'AMO ou du MOe
	Répondre aux pièces de marché en adaptant les offres au niveau des exigences du Moa	MOe / entreprises
	Choisir le MOe et les entreprises en fonction de la qualité de réponse à l'appel d'offre et de la pertinence vis-à-vis des demandes du MOa	MOa avec éventuellement appui technique et réglementaire de l'AMO
Phase chantier	Organiser le chantier : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des moyens de tri, de contrôle, de suivi, de traçabilité • Formation et sensibilisation du personnel et des sous-traitants à la prévention et à la gestion des déchets 	MOa ou délégation au MOe / AMO / entreprises
Fin du chantier	Réaliser un bilan de fin de chantier : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des quantités et qualités de déchets réellement sortis du chantier par rapport à l'audit • Identification des problèmes rencontrés (causes, conséquences, actions correctives) • Capitalisation des données pour des futurs chantiers 	Demande et dossier final remis au MOa Réalisation du bilan : MOa ou délégation au MOe / AMO / entreprises

MOa : Maître d'ouvrage

MOe : Maître d'œuvre

AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage